

Lettre d'info.

Projet éolien sur votre territoire

OCTOBRE 2020

N°2

PROJET ÉOLIEN DES SIX COMMUNES

**BERNOUIL, ROFFEY, VEZINNES,
JUNAY, TISSEY, VEZANNES**

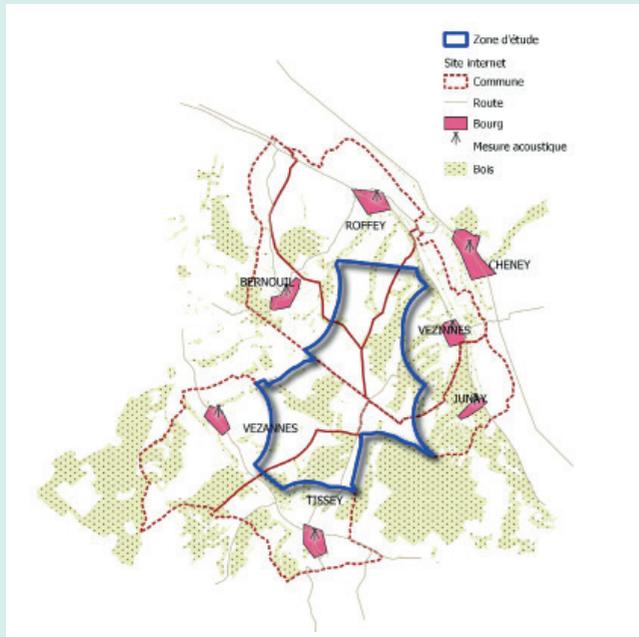


Les phases d'avancement du projet

Réalisation des mesures acoustiques

Une campagne de mesure a été réalisée en juin 2020 en 7 points, tout autour de la zone d'étude. La campagne acoustique a consisté à installer des sonomètres dans des points remarquables autour de la zone d'accueil du projet. Ils enregistrent en continu le niveau sonore du site et permettent de dresser la cartographie acoustique du lieu. Ces mesures ont duré 1 mois environ.

Cet état de référence, également appelé niveau de bruit résiduel sera ensuite utilisé pour réaliser la simulation de l'impact acoustique du projet.



Le saviez-vous?

Les émissions sonores des parcs éoliens sont régies par la réglementation Française sur les bruits de voisinage. Cette réglementation est considérée par l'Agence Française de sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail - AFS-SET - comme l'une des plus protectrices pour les riverains.



Groupe de travail

Un groupe de travail a été constitué fin 2019 ; il réunit les acteurs locaux (les élus, les acteurs du tourisme, les agriculteurs – exploitants, les riverains etc.). Plusieurs ateliers sont prévus afin d'élaborer un **projet de territoire**.

Une première réunion a eu lieu le 16 juillet 2020. De nombreuses questions ont été évoquées. Le compte-rendu est disponible sur le site internet.

Les points de vues importants ont été listés afin d'être pris en compte dans l'étude paysagère. Il s'agit de **monuments emblématiques du territoire** (Château des Stuarts, l'église de Saint-Florentin ou encore le château de Maulnes), de **lieux de vie** (chacun des bourgs des 6 communes) ou encore des **lieux de passage** (la RD944 d'Epineuil à Tonnerre).

Depuis ces points de vues, les éoliennes seront ensuite simulées afin de se rendre compte de leur intégration dans le paysage local.



Paysage du Plateau du Tonnerrois

Un site internet dédié au projet

**Vous voulez en savoir plus sur le projet,
nous contacter et suivre les actualités ?**

Rendez-vous sur le site :

<http://eolien-sixcommunes.com>

Nous contacter :

E-mail : contact@eolien-sixcommunes.com



Siemens Gamesa s'engage sur la réduction de l'impact acoustique de ses éoliennes

De plus en plus silencieuse

Les avancées technologiques réduisent les émissions sonores des éoliennes : à une distance de 500m, en plein air, une éolienne produit environ 30 décibels (dB). C'est le bruit ambiant d'une chambre à coucher.

En France, la réglementation est stricte : l'émergence sonore engendrée par le parc éolien ne doit pas dépasser 5 dB le jour et 3 dB la nuit.

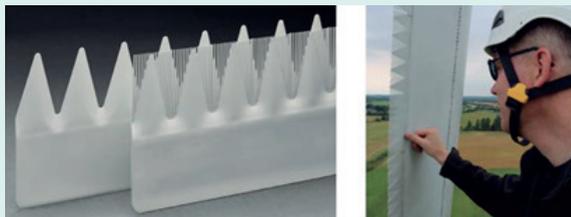
Un programme de bridage des machines peut être mis en place afin que ces seuils soient respectés.

500m

C'est la distance qu'impose la réglementation éolienne française en matière de distance aux habitations.

1000m

Dans le cas du projet éolien des 6 communes, c'est la distance que Siemens Gamesa pratique pour élaborer un projet respectueux de son environnement.



DinoTails® par Siemens Gamesa

«DinoTails®» est un peigne fin développé par Siemens Gamesa pour réduire le bruit des éoliennes. Inspiré des ailes de chouettes, dont le vol est silencieux, il est fixé sur le bord de fuite des pales.

Il permet une réduction à la source de la turbulence de l'air sur les pales, principale émission sonore des éoliennes.

